Concours Master en Arts scéniques

Haute école des arts de la scène

Calendrier

15.10.2026

Ouverture de la plateforme d'inscription au concours

06.10.26 à 18h30

Séance d'information en ligne

10.01.27

Date limite d'inscription et de dépôt du dossier de candidature sur manufacture.ch

15 – 17.02.27

Envoi des convocations au stage probatoire pour les candidat·x·es retenu·x·es sur dossier

15 – 18.03.27

Stage probatoire à La Manufacture

19.03.27

Délibarations du Jury

Semaine du 22.03.27

Communication des résultats

Contact & information

Vous pouvez vous référer à la page FAQ :
https://manufacture.ch/fr/4848/FAQ

Pour toute question ou information complémentaire :
auditions@manufacture.ch

Conditions d'admission

Public-cible de la formation

Ce programme s'adresse à des artistes en activité dans les domaines de la scénographie, de la mise en scène ou de la chorégraphie souhaitant développer leur démarche artistique personnelle, élargir leurs compétences interdisciplinaires, faire de la recherche en art et renforcer leur ancrage professionnel en tant que porteur·euses de projets compétents.

Diplômes

Peuvent s'inscrire au concours les candidat·x·es titulaires d'un Bachelor en théâtre, arts plastiques, architecture ou dans un domaine connexe délivré par une Haute école spécialisée suisse ou par une université suisse ou étrangère

Admission au concours sur dossier
Pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de Bachelor, il est possible de candidater au concours via une procédure d'admission sur dossier (ASD-M).
Le·la candidat·e à l'ASD-M doit démontrer de manière factuelle que son parcours professionnel et personnel est équivalent en termes de compétences à celles obtenues dans le cadre d'un Bachelor HES. Ainsi, il·elle pourrait satisfaire aux conditions d'admission du Master en arts scénique selon les dispositions décrites dans la procédure ad-hoc. La procédure d'ASD-M ne remplace pas le concours d'admission mais permet de s'assurer, à travers des critères simples et objectivables, que les candidat·es au concours d'admission Master disposent d'un niveau de compétence équivalent à un Bachelor, tout en garantissant les conditions d'équité avec les autres candidatures. La procédure d'ASD-M se fait ainsi en amont du concours d'admission. L'équivalence ne remplace pas le Bachelor.

Pour le concours 2027, le délai de dépôt du dossier ASD-M est fixé au 30 novembre 2026.
Les dossiers complets doivent être envoyés à la coordination du Master: elodie.brunner@manufacture.ch

Pratique préalable

Les candidat·x·es doivent également attester d'une pratique ou d'une formation théâtrale avec une expérience préalable de la mise en scène, de la chorégraphie ou de la scénographie.

Candidat·x·es internationaux

Aucune condition de nationalité n'est exigée. Les titulaires de diplômes étrangers peuvent concourir à l'entrée en Master en Arts scéniques si leur diplôme est équivalent à l'un des titres cités ci-dessus.

Exigences linguistiques

Les cours sont dispensés en langue français et en anglais. Un niveau basique est requis dans les deux langues au début de la formation.

Procèdure d'admission

Admission

L'admission au Master en Arts scéniques se fait sur concours. Celui-ci a lieu une année sur deux.
Une promotion de 12 étudiant·x·es dont au minimum 2 étudiant·x·es issus d'une pratique en chorégraphie, mise en scène ou scénographie est formée à l'issue des auditions.

La procédure d'admission (concours) se déroule en deux étapes :

1. Inscription en ligne et présentation d'un dossier d'admission
2. Auditions sous la forme d'un stage probatoire à La Manufacture, pour les candidat·x·es retenus

Ces épreuves sont obligatoires pour les candidat·x·es inscrits. Aucune équivalence n'est accordée.

L'inscription se fait exclusivement en ligne sur le site de La Manufacture, via une plateforme dédiée.

Procédure d'inscription

Pour s'inscrire au concours, chaque candidat·x·e doit :

- Créer un espace personnel
- Compléter le formulaire administratif et télécharger les pièces justificatives aux formats demandés
- Fournir un dossier personnel complet
- S'acquitter du paiement de la taxe d'inscription de 80 CHF / 85 €, payable par carte bancaire
- Valider l'envoi de son inscription

Un accusé de réception est envoyé à l'adresse email liée à l'espace personnel une fois l'inscription validée. Après validation, toute modification doit faire l'objet d'une demande adressée à :
auditions@manufacture.ch.

Documents à fournir

Liste des pièces justificatives à fournir dans le formulaire :
- photo d'identité récente
- copie d'une pièce d'identité
- copies des diplômes obtenus

Dossier personnel

Le dossier personnel doit comporter les éléments suivants, à partir desquels les candidat·x·es seront évalués. Il est consulté par les membres du jury sur écran. Il peut être écrit en français ou en anglais.

- CV détaillé
- Lettre de motivation (2 pages max.) qui expose votre démarche artistique jusqu'ici et en quoi suivre le cursus du Master en Arts scéniques vous serait bénéfique.
- Question de travail (2 pages max)

Le Master est articulé entre des modules interdisciplinaires, de la recherche en art, des stages immersifs dans des structures professionnelles, de la théorie et un Projet de Master.

Ce projet de Master est la colonne vertébrale de votre parcours d'étude. Il se déploie en 3 temps :
L'énonciation d'une question de travail dans le dossier de candidature au Master. Cette question établit vos intentions de travail concernant votre projet individuel (autant conceptuellement que pratiquement). Par cette question vous définissez un champ expérientiel et méthodologique dans lequel vous comptez vous mettre au travail.

Lors des 2 premiers semestres d'étude des modules individuels seront consacrés à l'exploration de votre question de travail. Ces modules aboutiront à l'élaboration d'un projet de Master Lors des 2 semestres d'étude finaux, des modules individuels seront consacrés à l'exploration et la réalisation de votre projet de Master.

- Dossier artistique

(10 pages max, format PDF)
Un dossier artistique présentant jusqu'à 3 de vos créations ou projets auxquels vous avez participé (les créations d'études sont acceptées).

Vous pouvez intégrer jusqu'à 3 liens vers des documentations vidéo de vos travaux artistiques. Vous pouvez également partager des liens vers vos sites web et/ou réseaux sociaux.

Résultats

Une fois la période d'inscription terminée, les dossiers reçus sont examinés par le responsable de la filière et les référents disciplinaires.

Les résultats de cette première sélection sur dossier et les consignes pour les épreuves pratiques à La Manufacture sont communiqués par email **un mois avant le début du stage probatoire.**

Stage probatoire

15 – 18.03.27
Stage probatoire
La Manufacture

Durée : 4 jours

Déroulement

Les candidat·x·es retenus sont invités à un stage pratique collectif d'une durée de quatre jours, organisé dans les locaux de La Manufacture.

Celui-ci consiste en quatre jours de stage complets, comprenant des ateliers, des entretiens individuels avec l'ensemble du jury et une consigne de travail individuel.

Jury

La sélection est assurée par un jury présidé par le directeur et composé du responsable de la filière, des référents disciplinaires ainsi que de professionnel·les des arts de la scène.

Voyage

Pour les candidat·x·es ne résidant pas dans la région, il faut prévoir d'arriver la veille au soir à Lausanne, le 14 mars et repartir le 18 mars.

Logement et repas

Les candidat·x·es doivent organiser de manière autonome leur logement et leurs repas du soir.

Les repas de midi sont pris en charge par l'école.

Résultats

Les résultats seront communiqués dans la semaine du 22 mars 2027.
Un total de 12 candidat·x·es sera retenu pour constituer la promotion 2027 du Master en Arts scéniques.

Chaque candidat·x·e non-reçu pourra obtenir une information sur les motivations de la décision du jury sur demande.

La Manufacture

Haute école des arts de la scène
Grand-Pré 5, CP 160,
1000 Lausanne 16
Suisse